

La Souffrance au travail : Un tabou à Snecma Propulsion Solide

Travaille et souffre en silence :

Des représentants SUD ont été amenés à intervenir la semaine dernière auprès d'un responsable du service Approvisionnement (M. Jxxxxxxx).

Motif : des faits graves concernant des conditions de travail anormales.

Après lui avoir exposé plusieurs faits, ce «courageux» responsable a prétexté ne pas être concerné par ces agissements. Il restait convaincu d'avoir agi dans le «respect» du personnel. Ensuite, il s'est empressé de montrer du doigt un autre responsable du secteur. Toutefois, après un long échange, ce « courageux » responsable a reconnu qu'une personne de son secteur avait, il y a peu, fait une crise de nerfs dans son bureau. Il nous a raconté que lors d'un entretien, un de ses collaborateurs s'était effondré en larmes. Mais, cela ne l'avait pas préoccupé outre mesure.

Cet évènement n'est malheureusement pas unique. Nous savons qu'une autre personne du même service avait traversé la même épreuve. Tout cela est le fruit d'une mise sous pression quasi quotidienne du personnel du secteur.

Est-ce une situation normale que de voir des salariés faire des crises de nerfs liées à leurs conditions travail ?

Au-delà de situations individuelles inacceptables, Sud dénonce cette forme de management basée sur le harcèlement. Ces pratiques sont légalement répréhensibles. Depuis plusieurs années, Mme Cxxxxx s'est entourée de « Costumes/ Cravates » austères formés aux nouvelles méthodes de management . . . Tout d'abord ils ont écarté un à un les collaborateurs qui ne correspondaient pas à leurs critères. Il leur faut des employés victimes, soumis à leurs règles, un point c'est tout.

Ces conditions de travail anormales existent dans ce secteur depuis 2007.

Pour SUD, pas question de se résigner ! Assez de diagnostics, il faut du concret :

Université de Liège, Fonction RLR, Diagnostic Émergences sur le service Achats, ... que d'études. Mais pour quels résultats sur le terrain ?

La Direction a trop peu pris en compte les recommandations émises par toutes ces études. Aujourd'hui **on assiste à un dérapage chez Snecma Propulsion Solide. Au dernier trimestre 2009, le CHSCT a déposé un Danger Grave et Imminent en raison de très fortes pressions que subissent les salariés affectés au plateau Aubes.** La Direction a reconnu que la situation était « un peu tendue ». Mais le secteur Aubes n'est pas un cas isolé. La tension monte partout dans l'entreprise et la dégradation des conditions de travail se ressent de plus en plus.

Tous les salariés sont confrontés à la même problématique : toujours de nouvelles tâches à remplir, de nouveaux outils et de nouvelles procédures à connaître, des délais raccourcis, des moyens insuffisants etc. Au final, certains craquent.

SUD n'accepte pas d'être témoin sans réagir.

Alors, après avoir informé pour la énième fois la Direction, nous avons adressé un courrier à l'Inspection du Travail pour de nouveau faire état de la situation au sein du service Achats et Approvisionnement.

Le temps n'est plus à prouver que la souffrance au travail est bien présente à SPS. Depuis 2004, la Direction connaît la problématique mais elle continue sur la même mauvaise voie.

Le Code du Travail précise que la santé et la sécurité des salariés est de la responsabilité de l'employeur.

Aujourd'hui, des salariés font des crises de nerfs sur leur lieu de travail et demain ...